

Luxembourg, le 21 août 2023

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

« Une étude parue le 9 août dernier dans « Neurology », le journal de l'Académie américaine de neurologie, montre que les inhibiteurs de la pompe à protons (IPP), souvent utilisés pour traiter les troubles gastriques, augmenteraient le risque de démence quand ils sont pris durant de longues années.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

- *Est-ce que Madame la Ministre a pris connaissance de cette étude ?*
- *Dans l'affirmative, quelles conclusions peuvent en être tirées ?*
- *Selon des chiffres de 2019 de la Haute Autorité de santé (HAS) pas moins de 16 millions de personnes consomment des IPP en France. Cela représente un coût de 260 millions d'euros pour l'Assurance-maladie. Est-ce que de tels chiffres sont également connus pour le Luxembourg ?*
- *Des autorités étrangères alertent depuis des années sur le mésusage de ces médicaments. Quelle est l'attitude de Madame la Ministre face à ces assertions ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu